



Commune de Bayenghem-lez-Eperlecques

Délibération du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-six septembre à dix-neuf heures et zéro minute, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis, suivant convocation du premier septembre deux mille vingt-trois, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BOUHIN, Maire.

Etaient Présents Monsieur Jean-Michel BOUHIN, Maire, Mesdames Marie-Antoinette RAYMOND, Murielle DELEZOIDE Adjointes au Maire, Monsieur Vincent KERCKHOVE, Adjoint au Maire, Sylvain IKET, Michel BRAME, Dorianne DUBOCQUET, Stéphanie DORLENCOURT, Jennifer DELTOMBE, Hélène SAISON (arrivée à 19h30), conseillers municipaux, la majorité étant atteinte, les membres en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Willy SCHRAEN, absent ; M. Hervé DEBARRE, absent excusé

M. Alain ZEGRE donne procuration à Monsieur le Maire

Mme Dorianne DUBOCQUET est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, qu'elle accepte, assistée des Services Administratifs, pour rédiger les Procès-verbaux de séance, l'assister dans les opérations de vote et de tenue du Registre des Délibérations conformément à l'article L2121-15 du CGCT. Monsieur le Maire demande l'approbation du compte-rendu du neuf juin deux mil vingt-trois propose la signature du Registre précisant l'article 2121-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ; à l'unanimité le compte-rendu du neuf juin deux mil vingt-trois est adopté à l'unanimité.

Les membres présents formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte pour le conseil municipal à dix-neuf heures huit minutes

Délibération 23 09 127

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU CCAS SUITE A SA DISSOLUTION

COMPTE DE GESTION 2023

Monsieur le Maire, rappelle que le Budget annexe du CCAS est dissout depuis le 1^{er} février 2022 et qu'il convient de délibérer sur le compte de gestion 2023 afin d'intégrer le résultat de clôture sur le Budget Principal, soit 2 621.16 € à ajouter au 002 en recettes de fonctionnement

	fonctionnement		investissement		ensemble	recettes ou excédent
	dépense ou déficit	recettes ou excédent	dépense ou déficit	recettes ou excédent	dépense ou déficit	
résultats reportés 2021		3 320.94				3 320.94
opérations de l'année 2022	3 199.78	2500.00			3 199.78	2 500.00
totaux	3 199.78	5 820.94			3 199.78	5 820.94
résultat de clôture		2 621.16				2 621.16

Le conseil oui l'exposé et à l'UNANIMITE des membres présents

APPROUVE le résultat de clôture du CCAS

Autorise Monsieur le Maire à intégrer le résultat de clôture au Budget Principal

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Publié et rendu exécutoire le vingt-six septembre deux mille vingt-trois

A Bayenghem-lez-Eperlecques, le vingt-six septembre deux mille vingt-trois

Pour extrait certifié conforme

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le

- 3 OCT. 2023

Jean-Michel BOUHIN

Le Maire,

